



L'an deux mille vingt-cinq, le quinze mai, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	30/04/2025
Date d’Affichage	02/05/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	8
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LEBOUIC, Mme Laëtitia SALIOT.

Absents excusés :

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,
Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN.
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUIC

Absents :

Mr Nicolas MARTINAIS
Mme Sylvie COUPE

N°078-2025

Le Clos des Capucines : détermination du prix de vente des parcelles constructibles

Mme Stéphanie GARNIER, adjointe chargée des finances, rappelle lors des commissions finances, une étude concernant la résidence « Le Clos des Capucines » avait été présentée.

Suite à la réunion de bureau, la proposition ci-dessous est présentée et il est demandé de se positionner sur le choix du notaire.

Etude "Le Clos des Capucines"

Achat terrain	23 976,00
Géomètre	1 276,32
Estimation TECAM pour lotissement	109 076,04
Cout étude TECAM	21 915,10
Coût TTC	156 243,46
surface du terrain - m ²	1798
Coût / m ²	86,90
Prix de vente HT au m ²	115,00
Prix de vente TTC au m ²	138,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, l'unanimité, décide :

- **De VALIDER** le prix de vente à 115.00 € HT le mètre carré pour l'achat d'un terrain à la résidence « Le Clos des Capucines »
- **De DONNER POUVOIR** à Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à cette affaire pour signer les actes de vente auprès du notaire de l'opération à Maître VERRIEZ
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

